

Mars 2022

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



ACCUEIL DU NOUVEL ARRIVANT

PROJET ASSOCIATIF
du RÉSEAU AVF





LE PROJET ASSOCIATIF DU RÉSEAU DES ASSOCIATIONS AVF

« Témoin d'une histoire, garant du sens collectif »

Le Projet Associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les acteurs du réseau AVF et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure. Il répond globalement à trois grandes questions :

Qui sommes-nous ?

Vers quoi voulons-nous aller ?

Comment voulons-nous y aller ?

Fin 2020, le Conseil d'Administration de l'UNAVF a souhaité l'écriture du premier Projet Associatif du Réseau AVF. L'élaboration de ce Projet Associatif a démarré par une enquête auprès des associations de notre réseau pour être en phase avec leurs attentes.

Ce Projet Associatif s'inscrit dans un **processus dynamique**, il reprend les valeurs et les fondements du réseau, permet une projection vers l'avenir. Il apporte de la **clarté sur notre identité, décrit nos cinq ambitions et les orientations qui en découlent** concrétisées par un **plan d'action**.

Son plan d'action relance l'impulsion et l'initiative pour accompagner le processus d'évolution de la société et répondre aux besoins de nouveaux publics, cibles de notre mission.

Il est porteur de sens pour tous, adhérents et bénévoles.

À cet égard, ce projet :

- **affirme** notre rôle historique d'accueil des personnes vivant une mobilité géographique et l'ouvre aux personnes en recherche de lien social.

- **affirme** notre place d'acteur sur le territoire pour mener une mission de création ou de restauration de ce lien vital entre les personnes et les groupes auxquels elles appartiennent en dehors de leur famille, de leur communauté professionnelle. La qualité de notre écoute propose une réponse adaptée aux attentes, un accompagnement et un suivi dans le temps pour en garantir l'efficacité..

- **affirme** notre volonté d'être un acteur compétent, reconnu et incontournable des missions d'accueil, auprès des entreprises, des collectivités locales, des instances consulaires, des Offices de Tourisme.

- **affirme** notre participation à l'attractivité, à la découverte et à la promotion des territoires où nous agissons.

- **affirme** notre volonté par notre ancrage dans le tissu associatif local de partager des actions de solidarité ou citoyennes sur les territoires.

- **affirme** notre volonté d'une gouvernance réseau adaptée au contexte actuel de notre société pour une plus grande efficacité au service de notre mission.

SOMMAIRE

1	LE PROJET FONDAMENTAL DES AVF.....	3
1.1	IDENTITE.....	3
1.2	VALEURS	3
1.3	MISSION.....	4
2	LE PROJET ASSOCIATIF DES AVF 2022-2027	5
2.1	SON CONTEXTE	5
2.2	LES AMBITIONS	6
2.3	LES ORIENTATIONS ET LES PLANS D’ACTION ASSOCIES	7
2.3.1.	<i>Pour l’ensemble du réseau.....</i>	<i>8</i>
2.3.2.	<i>Au niveau local</i>	<i>9</i>
2.3.3.	<i>Au niveau régional.....</i>	<i>13</i>
2.3.4.	<i>Au niveau national.....</i>	<i>14</i>
2.4	FICHES ACTION.....	15
3	ÉPILOGUE	16
4	FICHES ACTION	17

1 LE PROJET FONDAMENTAL DES AVF

1.1 Identité

Notre identité s'est construite à partir des années 1960. Les femmes de cadres, qui suivaient leur époux dans sa mobilité professionnelle géographique, ont mis en évidence la nécessité d'un accueil, d'un accompagnement pour s'intégrer dans leur nouvel environnement.

Cette identité s'est consolidée dans la transmission de l'héritage de nos fondateurs, ce depuis plus de 50 ans, traversée par les valeurs d'un accueil de qualité.

Au fil du temps, notre accueil s'est ouvert à d'autres personnes, notamment celles que les accidents de la vie confrontaient à la solitude et à l'isolement.

Le réseau est né en 1973 de la volonté des AVF de créer une conférence interrégionale suivie en 1977 de la naissance de l'Union des associations régionales des Accueils des Villes Françaises, devenue UNAVF.

Aujourd'hui, le réseau des AVF, à ses 3 niveaux - local, régional et national - selon leurs statuts respectifs, partage **le même Projet Associatif avec les mêmes valeurs et les mêmes ambitions**.

Appartenir au réseau AVF, c'est faire partie d'une organisation structurée, dotée de moyens, de services, de compétences ; c'est adhérer à des objectifs communs, des valeurs communes qui sont mises en œuvre par des bénévoles au travers d'actions concrètes.

Le réseau AVF s'incarne dans une image, un logo, un slogan, une charte graphique, des valeurs et répond explicitement aux questions :

« Qui sommes-nous ? À quoi sert notre action ? »

Dans un monde de plus en plus virtuel, marchand et immédiat, nous offrons un accueil garant de nos valeurs, un accompagnement dans la durée pour être connu et reconnu et trouver ou retrouver toute sa place dans la société.

1.2 Valeurs

Nos valeurs façonnent une référence commune qui s'affirme en 3 phrases :

- ce à quoi nous tenons,
- comment nous accueillons,
- pourquoi nous accueillons.

Les valeurs qui nous caractérisent sont à la fois :

- **Éthiques** et nous rassemblent pour remplir notre mission, nous guider dans l'action et structurer nos références à savoir la tolérance, le respect, la discrétion.

- **Humanistes** pour permettre de tisser du lien social à savoir la bienveillance, l'empathie, la courtoisie, l'écoute, l'objectivité. Elles sous-tendent la qualité des échanges, du partage et de l'entraide que nous proposons. Pour cela, l'AVF a un caractère apolitique, non confessionnel, non discriminatoire.

1.3 Mission

La définition de la mission de l'AVF a évolué au fil du temps ; elle s'est adaptée au contexte dans lequel nous nous trouvons et aux besoins des personnes auxquelles nous nous adressons. Elle a fait l'objet d'une large concertation auprès des AVF afin d'aboutir à un consensus majoritaire correspondant à la réalité vécue par les AVF.

« Accueillir en priorité les Nouveaux Arrivants dans nos villes et les personnes en recherche de lien social pour favoriser la création et le développement d'un réseau relationnel. »

Accueillir : ce verbe a une étymologie latine. Il est composé du préfixe "ad" et du radical cueillir issu du mot "colligere" qui signifie « rassembler ». Ce verbe a de nombreux synonymes positifs. Avant le XIII^e siècle, il signifiait protéger, réunir, associer et aider. A contrario, il est aussi riche d'antonymes connotés négativement.

L'accueil est à la fois une manière d'être et un lieu. Il est au cœur de la mission d'AVF.

En priorité : cette formule marque un distinguo, parfois un droit, souvent une préférence. Elle cible les Nouveaux Arrivants pour lesquels AVF développe sa mission d'intégration dans la ville (la *priorité se traduit par la préférence donnée aux Nouveaux Arrivants pour une inscription ou la participation à une animation au nombre de places limité*).

Les Nouveaux Arrivants : ce sont les nouveaux habitants, installés depuis moins de 3 ans dans le territoire. Certaines animations (visites, découvertes) peuvent leur être dédiées pour faciliter leur connaissance de leur nouvel environnement, construire un réseau relationnel. Ils ne sont pas nécessairement adhérents d'un AVF.

Dans nos villes : cette appellation doit être considérée de manière extensive, en lien avec la notion de territoire dans ses différentes formes : village, ville, agglomération, commune, intercommunalité, etc.

Les personnes en recherche de lien social : il s'agit des personnes qui, souvent à la suite d'un changement de vie, se sentent isolées. Les situations sont variées : les nouveaux retraités en perte de leurs relations professionnelles, des parents dont les grands enfants viennent de quitter le domicile familial, les personnes seules après un veuvage ou un divorce. Ces exemples ne sont pas exhaustifs et la cause de la solitude peut être ancienne et non compensée.

Favoriser la création et le développement d'un réseau relationnel : le constat final du risque d'isolement ou d'un relationnel pauvre, quelle qu'en soit la cause, mobilité géographique ou sociétale, est le même. « Se faire des amis », « voir du monde », développer son réseau relationnel est une demande à laquelle l'AVF peut répondre dans le cadre de sa mission.

Pour autant, son action est d'une autre nature que celle des professionnels d'un service social, qui prennent en charge, parfois financièrement, des personnes en grande difficulté.

2 LE PROJET ASSOCIATIF DES AVF 2022-2027

Le projet de la mandature sur 3 ans, sur lequel le bureau de l'Union Nationale des AVF a été élu en 2019, **portait sur l'actualisation des statuts**.

Le Congrès à Marseille, en 2018, a mis en évidence **un diagnostic sur l'état de notre réseau** et appelait déjà à **des mesures pour répondre à la question « Quel avenir pour l'AVF ? »**.

D'autres sont à imaginer face aux bouleversements auxquels nous sommes déjà confrontés. Des groupes de travail ont été mis en place pour mener la réflexion et proposer des actions pour s'adapter aux évolutions du contexte sociétal et à ses conséquences.

Les trois échelons de notre réseau sont concernés et doivent agir en synergie pour en optimiser l'impact.

Le Projet Associatif du Réseau se décline à partir de 3 axes :

- **Son contexte** : ancré dans son époque, il se projette sur une période de 2 mandatures, soit 6 ans.
- **Ses ambitions** : il s'agit d'exprimer les ambitions du réseau dans son environnement et de définir le cadre de son développement en orientant son avenir. Elles répondent à la question : « Que voulons-nous faire pour dynamiser les AVF et développer leur maillage territorial ? ».
- **Ses orientations et leurs plans d'action associés** : les ambitions sont concrétisées en grandes orientations souhaitées pour des priorités d'action et des perspectives d'évolution et débouchent sur un plan d'action pragmatique. Les orientations répondent à la question : « Que faisons-nous et comment faisons-nous pour être à la hauteur de nos ambitions ? ».

2.1 Son contexte

▪ Le constat

Il prend en compte, les changements de la société.

- Un renouveau des champs d'engagement pour le bénévolat en réponse aux problématiques liées à la solidarité, la citoyenneté ou l'environnement mais également vers un engagement ponctuel plutôt que pérenne.
- La vie professionnelle des femmes car, depuis la création du concept AVF, à Reims en 1963, par des femmes de cadres récemment mutés, la participation des femmes sur le marché du travail a fortement augmenté, se rapprochant de celle des hommes.
- Le développement des outils de communication dématérialisée entraîne une fracture numérique qui génère des situations d'exclusion. De manière spécifique, l'arrivée dans un nouvel environnement géographique est facilitée par la dématérialisation des supports d'information mais celle-ci risque d'exclure de nombreuses personnes.

- L'allongement de la durée de vie et ses étapes plus fréquentes - départ des enfants, chômage, maladie, retraite, divorce, veuvage - riment avec une perte importante des relations. Cela peut conduire à un sentiment « d'invisibilité sociale » et constitue un réel enjeu pour les politiques publiques.
- Plus récemment, les changements sociétaux liés aux conséquences de la pandémie et notamment la migration des métropoles vers les villes moyennes, favorisée par le télétravail.

▪ Les moyens d'action

- **Les structures** : un réseau composé de 270 AVF, sous statut associatif répartis sur l'ensemble du territoire, adhérents à 14 Unions Régionales elles-mêmes groupées au sein d'une Union Nationale.

- **Des bénévoles formés et dédiés à l'accueil**, une incitation forte au bénévolat.

- **Des animations**, variées dans le champ culturel, sportif, de loisir, de la convivialité parfois celui de la solidarité sont proposées comme support de lien relationnel.

- **Un travail en réseau** qui favorise l'échange des pratiques et des actions.

Être membre du réseau, c'est avoir accès à une somme d'outils et de connaissances cumulées, mais c'est aussi pouvoir aller à la rencontre d'autres associations, pour échanger, consolider ses actions et en initier de nouvelles, s'enrichir du pluralisme des acteurs dans des contextes d'une grande diversité.

La priorité d'action de l'Union Nationale, dite UNAVF, depuis sa création, est d'animer ce réseau, d'impulser des dynamiques. Ce système de fonctionnement permet la mise en relation des associations entre elles, tout en respectant leur grande diversité, grâce à un modèle homogène fondé sur une identité collective.

Les Unions Régionales, dites URAVF, auxquelles l'Union Nationale apporte son soutien, animent le réseau dans leur région et sont un support pour les AVF ; elles permettent la circulation des informations, une mutualisation des savoirs, une contribution à l'amélioration des actions, l'essor de nouveaux projets dans chaque entité en respectant l'autonomie de chacun des membres.

L'autonomie des associations AVF, au plus près des besoins d'accueil et de lien social, facilite leur créativité et encourage leur originalité pour répondre au mieux aux demandes identifiées localement.

2.2 Les ambitions

Le **Projet Associatif du Réseau** prend en compte les nouvelles données sociétales pour répondre aux nouvelles attentes d'écoute, de reconnaissance, d'engagement et donner du sens à tous les âges de la vie.

Cinq ambitions indiquent **ce que nous voulons**. Les trois échelons de notre réseau sont concernés et doivent agir en synergie pour en optimiser l'impact.

Une mission d'accueil élargie aux publics désignés dans notre mission

Cette ambition s'adresse notamment au nouvel habitant, même non inscrit à l'association, et aux adhérents sensibles à la notion d'accueil et/ou en recherche de liens à créer ou conforter.

Cette ambition concerne essentiellement le niveau local, au plus près des besoins.

Des AVF connus et reconnus

Cette ambition fait directement référence au développement de notre notoriété, essentiel pour réaliser notre mission.

Elle est déclinable au niveau local, régional et national.

Des bénévoles motivés et engagés

Cette ambition correspond au besoin de bénévoles inscrits dans le projet, compétents et disponibles dans l'exercice de leur fonction.

Elle s'adresse aux trois niveaux de notre réseau, notamment à travers la mise en œuvre des formations destinées aux bénévoles et le renforcement de notre notoriété.

Un réseau composé d'associations bien structurées

Cette ambition vise un meilleur fonctionnement, une organisation permettant une gouvernance efficace, sécurisée et cohérente avec la mission et les valeurs.

Elle est déclinable au niveau local, régional et national.

Un réseau d'AVF densifié et opérationnel

Cette ambition est relative au renforcement et à la densification du maillage territorial des AVF et, le cas échéant, au développement de partenariats avec d'autres associations d'accueil.

Elle relève essentiellement des niveaux régionaux et national.

2.3 Les orientations et les plans d'action associés

Les orientations et les plans d'action associés sur les 6 ans détaillent ce que nous allons faire pour être à la hauteur de nos ambitions (actions et évolutions). Ce plan est structuré par grands axes (priorités). Il porte principalement sur la réalisation de la mission, mais il comporte des thèmes sur l'évolution de l'organisation interne au service des ambitions.

Les orientations et leurs plans d'actions associés sont parfois transversaux et peuvent correspondre à une ou plusieurs ambitions.

Les propositions du **plan d'action** sont issues de retours des enquêtes et sont là pour aider le réseau un peu comme une boîte à outils. À chaque niveau du réseau, ces actions peuvent être adaptées, selon les spécificités du contexte. Le plan d'action n'est pas exhaustif, il est écrit pour que les AVF se l'approprient, puis l'enrichissent en laissant place à leur inventivité. Les actions sont des marqueurs du Projet Associatif, qu'il faudra progressivement aborder au sein de chaque entité. Partager les ambitions du Projet Associatif du Réseau, c'est parvenir collectivement à mettre en place ses actions.

Le **plan d'action** est complété par des **fiches action**, qui détaillent des exemples d'actions réalisées. Ce sont des suggestions qui peuvent être mises en œuvre telles quelles ou adaptées selon le contexte local.

Les orientations répondent à la question « **Que faisons-nous ?** ».

Elles sont accompagnées d'un plan d'action proprement dit, pragmatique, concret qui répond à la question « **Comment faisons-nous ?** » Les nombreuses actions qu'il propose sont autant de suggestions pour les membres du réseau qui pourront y piocher à leur convenance. Certaines actions se retrouvent dans plusieurs orientations.

2.3.1. Pour l'ensemble du réseau

Le développement du réseau est un objectif qui impacte l'ensemble des AVF. Il augmente notre notoriété et celle-ci a une incidence directe sur le fonctionnement des AVF et l'écoute dont ils bénéficient auprès de leurs partenaires. Les AVF ont un rôle d'acteurs incontournable pour la mise en œuvre de la mission et sont aidés et soutenus par l'ensemble du réseau, les autres AVF, les Unions Régionales et l'Union Nationale.

ORIENTATION 1 - Renforcer le maillage territorial du réseau

Le réseau doit se développer en occupant des zones géographiques non couvertes mais également se densifier pour être plus opérationnel.

Objectif : un nombre d'AVF en augmentation

- **Ouvrir et développer** des structures locales dans des zones non couvertes,
- **Créer** des antennes d'AVF existants pour mettre en place un accueil dans des villes proches,
- **Développer** des partenariats avec d'autres associations d'accueil.

ORIENTATION 2 - Renforcer la communication externe du réseau

Cette orientation correspond à une demande forte de l'ensemble des AVF et des Unions Régionales. Elle concerne les 3 niveaux du réseau et va conforter les actions menées par les AVF selon l'orientation 7.

Objectif : un plan de communication construit dans chaque structure du réseau d'ici 3 ans.

- **Développer** une stratégie de communication globale du réseau,
- **Signer** des conventions à tous les niveaux du réseau,
- **Promouvoir** nos valeurs au travers de témoignages écrits et en vidéos à publier...,
- **Déterminer** une stratégie de communication Réseau personnalisable régionalement et localement,

- **Élaborer** un plan de communication spécifique à chaque association, déclinant régionalement et localement le plan de com réseau et y intégrant ses propres besoins,
- **Communiquer** en payant : espaces publicitaires, médias et réseaux sociaux.

ORIENTATION 3 - Développer la connaissance du réseau

Le réseau et sa mission doivent faire l'objet d'une information systématique auprès des adhérents :

- **Présenter** le réseau aux nouveaux adhérents,
- **Diffuser** la vidéo sur l'organisation du réseau qui se trouve sur le site national,
- **Transmettre** la Newsletter à tous les adhérents.

2.3.2. Au niveau local

ORIENTATION 4 - Renforcer et multiplier les actions d'accueil dans la ville

Cette orientation essentielle a pour but de répondre à notre mission d'aide à la connaissance de l'environnement géographique pour les personnes nouvellement arrivées. Elle permet aussi de renforcer le lien social à travers des occasions de sorties pour les habitants plus anciens. Elle peut motiver des bénévoles ponctuels pour son organisation et enfin elle augmente la visibilité de l'AVF dont elle renforce la notoriété.

Objectif : au moins une nouvelle action de visite chaque année avec un objectif de 50 % de nouveaux habitants.

- **Ouvrir** certaines activités aux non-adhérents (éventuellement avec des frais de participation),
- **Proposer** des animations fédératrices pour tous (Intergénérationnelles) - Ex : Pique-nique, rallye...
- **Mettre en valeur** l'apport des adhérents, promoteurs, ambassadeurs de leur ville ou région auprès des nouveaux habitants,
- **Proposer des parrainages** avec rencontres et sorties spécifiques filleuls/parrains pour mieux associer Nouveaux Arrivants et anciens adhérents,
- **Organiser** des cafés rencontre,
- **Recenser** les nouveaux habitants en lien avec la commune et les informer,
- **Organiser** dans la cité des événements ouverts à tout public : concerts, conférences, randonnées...
- **Construire** un plan d'accueil avec la mairie.

ORIENTATION 5 - Fédérer les adhérents autour des mêmes valeurs en développant un rôle actif d'accueil, pour créer et enrichir des liens.

Cette orientation répond à l'ouverture clairement exprimée dans la nouvelle définition de notre mission. Elle prend en compte le risque croissant d'isolement dans notre contexte sociétal actuel. Elle acte l'orientation d'une partie des activités d'AVF, vers le besoin de se retrouver, se faire des amis et pouvoir durablement conserver ce réseau relationnel.

Objectif : au moins une nouvelle animation par an pour créer de nouvelles occasions d'échange entre adhérents.

- **Organiser** dans la cité des événements ouverts à tout public : concerts, conférences, randonnées...
- **Intéresser** les adhérents à la mission AVF, ses valeurs et à la notion de réseau : information webinaire, informations données par les animateurs lors des activités, présentations à l'occasion de manifestations festives...
- **Mettre en place** des actions de lutte contre la fracture numérique.

ORIENTATION 6 - Attirer un public plus jeune

Cette orientation est largement souhaitée par les AVF dont beaucoup craignent une évolution vers une image de club de 3^e âge. Par ailleurs, l'avenir de chaque AVF repose sur une relève qu'il faut construire et avoir des adhérents plus jeunes peut faciliter cette relève. Certaines orientations ci-dessus vont dans ce sens mais il convient de s'engager activement dans cette orientation, pour plus d'efficacité.

Objectif : diminuer, sur la durée de mise en œuvre du Projet Associatif, l'âge moyen des adhérents.

- **Revoir la programmation** des animations : soirée et weekends,
- **Adapter** l'animation au public : horaires, contenu...
- **Proposer** des animations fédératrices pour tous (intergénérationnelles) - Ex : Pique-nique, rallye...
- **Mener** des actions spécifiques pour les personnes de 50/60 ans,
- **Organiser** dans la cité des événements ouverts à tout public : concerts, conférences, randonnées,
- **Communiquer** par des canaux adaptés à ce public,
- **Faire animer** par des plus jeunes chaque fois que possible et donner une autonomie à ces équipes,
- **Créer des pôles inter-AVF** sur cette cible.

ORIENTATION 7 - Participer activement ou organiser des actions citoyennes locales, sur un thème solidaire ou environnemental

Cette orientation répond à plusieurs buts : elle peut faire évoluer l'image d'AVF vers un dynamisme affiché, attirer de nouveaux adhérents plus jeunes, nous ancrer dans un contexte sociétal évolutif, majorer notre notoriété, susciter du bénévolat.

Objectif : mettre en œuvre une action phare annuelle dans le champ solidaire ou environnemental.

- **Approcher** les AVF voisins et les associations solidaires ou citoyennes pour élargir les possibilités d'actions et de création de liens,
- **Participer** à des actions citoyennes locales,
- **Développer** une action locale en s'appuyant sur la communication liée aux journées nationales ou internationales.

ORIENTATION 8 - Motiver et mobiliser les bénévoles

Cette orientation a pour but de susciter et encourager le bénévolat. Celui-ci ne se limite pas à des fonctions pérennes et chronophages comme l'administration de l'association ou l'encadrement d'animations régulières. Cette orientation vise notamment à développer des actions ponctuelles, événementielles, pour mobiliser des adhérents qui entrent ainsi, occasionnellement, dans le bénévolat.

Objectif : au moins une action ponctuelle par an organisée par des adhérents pas encore bénévoles.

- **Organiser** dans la cité des événements ouverts à tout public : concerts, conférences, randonnées...
- **Mettre en place** des actions ciblées et ponctuelles de type événement pour mobiliser des bénévoles,
- **Identifier et reconnaître** les bénévoles en les gratifiant,
- **Rechercher** les compétences de gestion et d'organisation parmi nos adhérents,
- **Former** les bénévoles,
- **Créer** des groupes de travail ouvert à tous les adhérents sur les projets de l'AVF,
- **Rendre** vivant le déroulement des Assemblées Générales,
- **Solliciter** régulièrement les adhérents pour des missions ponctuelles,
- **Ouvrir** la gestion de l'AVF aux personnes curieuses et motivés, même sans mandat.

ORIENTATION 9 - Moderniser nos structures, méthodes, pour les nouvelles générations

Cette orientation est mise en œuvre dans quelques AVF et mérite d'être largement développée. Elle permet de sécuriser le fonctionnement de l'association, rassurer les bénévoles et faciliter la relève. Elle permet également d'adapter notre activité aux besoins et souhaits de notre public. Elle utilise largement les ressorts du « benchmarking » en favorisant la diffusion entre AVF des expériences qui fonctionnent.

Objectif : identifier parmi les AVF les expériences organisationnelles réussies et en diffuser au moins une par an.

- **Rechercher** les compétences de gestion et d'organisation parmi nos adhérents,
- **Former** les bénévoles,

- **Inciter** chaque AVF à s'engager dans son propre projet associatif,
- **Accueillir** les nouvelles propositions et instruire leur faisabilité...
- **Proposer** des actions de formations (travail en équipe, acquisition de compétences de gestion),
- **Adapter** le plan de formation,
- **Évaluer** les animations peu fréquentées ou non ouvertes aux nouveaux inscrits,
- **Numériser** les documents structurels,
- **Rendre** accessible et transmissible les données de fonctionnement de l'AVF (informatisation, classement, suivi des adhérents...).

ORIENTATION 10 - Renforcer notre notoriété en travaillant la communication externe

Cette orientation est essentielle pour mieux nous faire connaître, assurer notre mission d'accueil et renforcer notre crédibilité. Elle doit s'inscrire dans le cadre de la stratégie de communication du réseau, et de son plan de com. La notoriété d'AVF sera majorée par les actions citées ci-dessus, mais il convient d'agir spécifiquement sur les médias et supports de communication.

Objectif : au moins un article par mois dans la presse locale ou les réseaux sociaux concernant une action ou une animation.

- **Collaborer** avec les commerçants,
- **S'impliquer** dans les animations locales,
- **Recenser** des partenariats potentiels avec les collectivités territoriales,
- **Se rapprocher** des structures territoriales, type CCAS..., inviter les personnes identifiées,
- **Développer** la visibilité sur les réseaux sociaux,
- **Promouvoir** nos valeurs au travers de témoignages écrits et en vidéos à publier...
- **Disposer** d'un pas de porte vitrine dans le centre-ville pour des permanences visibles,
- **Faire vivre** une page FB, Instagram pour chaque AVF,
- **Réaliser** des formations sur l'utilisation des réseaux sociaux,
- **Mettre en place** des actions de lutte contre la fracture numérique.

ORIENTATION 11 - Développer les partenariats

Cette orientation répond à une triple demande : conforter l'AVF en l'adossant à des structures comme les collectivités territoriales, des partenaires économiques, des associations développées localement ; dynamiser l'AVF et motiver ses adhérents ; augmenter notre notoriété.

Objectif : au moins une nouvelle convention de partenariat signée par an.

- **Approcher** les AVF voisins et les associations solidaires ou citoyennes pour élargir les possibilités d'actions et de création de liens,
- **Recenser** des partenariats potentiels avec les collectivités territoriales,

- **Signer** des conventions de partenariat renforcé avec les collectivités territoriales,
- **Collaborer** avec les commerçants,
- **S'impliquer** dans les animations locales,
- **Rencontrer** les responsables des agences de développement économique,
- **Se rapprocher** des structures territoriales, type CCAS..., inviter les personnes identifiées,
- **Construire** un plan d'accueil avec la mairie,
- **Se rapprocher** des mairies, offices de tourisme pour une mise en application des conventions signées (ex : permanence dans leurs locaux).

2.3.3. Au niveau régional

ORIENTATION 12 - Améliorer le fonctionnement du réseau

Les Unions Régionales concourent à une gestion plus efficace, sécurisée et cohérente avec la mission et les valeurs.

Objectif : au moins une action par an organisée en commun entre plusieurs AVF et l'URAVF.

- **Accompagner** les AVF dans leur mission et leur apporter le support nécessaire, notamment pour la mise en œuvre du PAR,
- **Moderniser** nos structures, nos méthodes, afin de les préparer pour les nouvelles générations,
- **Numériser et mettre à disposition** les documents structurels,
- **Organiser** le réseau en appui aux AVF (pôles de compétences),
- **Susciter** un partage d'expériences entre les AVF et entre les URAVF pour des actions communes (ex. la communication, les actions innovantes...),
- **Identifier**, sur le modèle des actuelles commissions, des groupes de personnes ressources à l'échelon régional ou national pour appuyer les AVF dans les domaines juridiques, informatiques, organisationnels...

ORIENTATION 13 - Participer au développement de la notoriété

Cette orientation complète et soutient l'orientation 10 des AVF et correspond aussi, au niveau régional, à l'orientation 11. La signature de partenariats régionaux vise l'augmentation de la notoriété d'AVF.

Objectif : au moins un partenariat régional signé et effectif.

- **Signer** une convention avec la région administrative,
- **Développer** des partenariats avec les acteurs économiques régionaux
- **Créer** des synergies avec des associations de niveau régional
- **Établir** des liens pérennes avec les médias régionaux.

2.3.4. Au niveau national

ORIENTATION 14 - Réorganiser la formation

Cette orientation correspond à l'une des spécificités du réseau des AVF qui est l'importance donnée à la formation de ses membres. La politique de formation, l'adaptation aux besoins de tous les niveaux du réseau et de tous les bénévoles est une priorité de l'Union Nationale.

Objectif : au moins une action dans chaque AVF organisée par un formateur interne formé au niveau national.

- **Adapter** le plan de formation aux besoins des bénévoles à tous les niveaux du réseau,
- **Proposer** des formations de formateur pour décliner les formations localement,
- **Organiser** des formations « Communication » adaptées pour les associations,
- **Promouvoir** les formations sur le travail en équipe.

ORIENTATION 15 - Proposer une offre de services aux AVF

Cette orientation répond à une demande des AVF de travailler ensemble, de partager les expériences et de bénéficier de compétences personnes ressources.

Objectif : un interlocuteur (ou un collectif d'interlocuteurs) pour apporter des réponses juridiques aux AVF et aux URAVF.

- **Susciter** un partage d'expériences entre les AVF et entre les URAVF pour des actions communes (ex. la communication, les actions innovantes...),
- **Identifier**, sur le modèle des actuelles commissions, des groupes de personnes ressources à l'échelon régional ou national pour appuyer les AVF dans les domaines juridiques, informatiques, organisationnels...
- **Rédiger** des documents-types pour les conventions de partenariat local.

ORIENTATION 16 - Faciliter la communication interne

Cette orientation a pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau en fluidifiant et augmentant les échanges internes.

Objectif : un onglet sur le site national consacré au Projet Associatif et aux Fiches actions.

- **Rendre** fluide la circulation des informations,
- **Prévoir** un rendez-vous de type webinaire annuel, avec les adhérents, pour informer, échanger, indiquer des caps,
- **Mettre à disposition** sur le site national de nouvelles Fiches action modélisées à partir des expériences réussies d'AVF et d'URAVF,
- **Développer** l'utilisation de la web-TV,

- **Diffuser** la méthode d'inscription pour recevoir les notifications des nouveautés sur le site national.

2.4 Fiches action

Ces **Fiches action** sont des exemples d'actions réalisées, réussies. Chacun peut s'en inspirer pour développer l'une ou l'autre orientation. Elles sont bien évidemment adaptables aux configurations locales. Les personnes qui les ont mises en œuvre ont accepté de donner leurs coordonnées pour apporter, en tant que de besoin, des éléments, éclairages ou conseils supplémentaires. Le partage, c'est aussi l'esprit AVF !

Liste des fiches action classées par orientation						
	Accueil des nouveaux habitants	Créer et enrichir le lien social	Motiver et mobiliser des bénévoles	Renforcer la notoriété	Moderniser les structures	Développer les partenariats
1.1. Créer un AVF	X	X	X	X	X	X
4.1. Jeu de piste	X		X	X		X
4.2. Rallye photo	X	X	X	X		X
4.3. Accueil des internationaux	X	X	X	X	X	X
5.1. Publier une gazette		X	X		X	
5.2. Lecture-théâtre		X	X		X	
5.3. Soirée de la Ste Agathe	X	X	X			
6.1. Baby sitting	X	X	X	X	X	X
6.2. Pâtisserie en visio		X	X		X	
7.1. Créer pour aider		X	X	X		X
7.2. Noël solidaire		X	X	X		X
7.3. La Pelle aux bois dormants		X	X	X		X
8.1. Bénévoles inter AVF		X	X			X
8.2. Encourager le bénévolat		X	X			
9.1. Retour d'expérience			X	X	X	
9.2. Gestion documentaire			X		X	
10.1. Organisation événements culturels	X	X	X	X		X
10.2. Événement pour valoriser la ville	X	X	X	X		X
10.3. Diffuser un film sur la ville	X	X	X	X		X
10.4. Smile in Reims	X	X		X		X
11.1. Comité de lecture inter AVF		X	X			
11.2. L'inter AVF de Cocagne		X	X			X
11.4. Partenariat d'entreprise	X	X	X	X		X
11.4. Action inter associative	X	X	X	X		X
11.5. Chorale inter AVF		X	X	X		X
12.1. RGPD régional					X	X
14.1. Mutualisation régionale					X	X

Ces exemples d'action sont un socle de départ qui ne demande qu'à être enrichi par d'autres fiches en cours de rédaction ou à créer selon les actions mises en œuvre dans le réseau. Toutes les fiches seront consultables sur le site de l'AVF.

3 ÉPILOGUE

L'écriture du Projet Associatif du Réseau AVF a été un moment privilégié de mobilisation de l'intelligence collective et de partage de l'expérience des acteurs. Son mode participatif a permis la libre expression de chacun. Grâce à ce travail collectif, dont tous les acteurs doivent être remerciés, **il est bien un projet stratégique avec des réponses pour chacun.**

Les 5 ambitions politiques et stratégiques de notre réseau y sont précisément exposées et déclinées en orientations débouchant sur des actions concrètes dont chacun et chacune pourra se saisir, au niveau local, régional, national.

Ce **Projet Associatif du Réseau**, issu des demandes, propositions, suggestions des AVF, n'est pas figé. Il est écrit pour une durée de 6 ans, se veut vivant et pragmatique.

Son appropriation par les différents niveaux du réseau se fera par étapes et nécessitera des adaptations, des évolutions et une évaluation. Ces différents moments de la vie du projet seront des richesses à valoriser.

Mais le contexte, dans lequel il s'applique, évolue. Les personnes, auxquelles il s'adresse - bénévoles, adhérents, habitants de nos villes -, évoluent aussi.

C'est pourquoi, le projet sera évalué à mi-parcours pour s'assurer que les ambitions qu'il annonce sont déjà perceptibles. Il sera réajusté si nécessaire pour y parvenir.

**Partager les ambitions du PAR,
c'est parvenir collectivement à mettre en place ses actions.**

***Soyons acteurs de la transformation
et construisons l'avenir ensemble !***



4 FICHES ACTION

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



ACCUEIL DU NOUVEL ARRIVANT

Projet Associatif du Réseau AVF

Mars 2022 - UNAVF

UNAVF / 3 rue de Paradis / 75010 PARIS

TEL. : 01 47 70 45 85 / E-MAIL : unavf@avf.asso.fr / INTERNET : www.avf.asso.fr

